

Nucléaire : quelle approche industrielle pour préserver l'atout français ?

Du choix stratégique fait par la France du nucléaire dans les années 1970 est née une organisation industrielle qui, grâce à une définition claire des rôles et responsabilités de chacun des acteurs, est un gage de maîtrise industrielle et de sûreté dans le secteur considéré. Des atouts qui permettent à l'industrie française nucléaire d'être très présente à l'international et de pouvoir ainsi maintenir son savoir-faire et ses capacités industrielles.

Par **Hervé MACHENAUD***

Après les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979, la France a fondé son choix de l'énergie nucléaire sur la nécessité d'assurer son indépendance énergétique et de maîtriser le coût de son électricité. C'est à ces fins qu'EDF s'est vu confier la responsabilité de réaliser et d'exploiter un parc de cinquante-huit réacteurs nucléaires, représentant une puissance installée de 63,1 gigawatts, et assurant plus de 85 % de la production d'électricité d'EDF, un parc qui hisse la France au rang de deuxième puissance électronucléaire mondiale (derrière les Etats-Unis). Une industrie nucléaire française a ainsi été tissée, autour d'EDF, du CEA, d'Areva, d'Alstom et de plusieurs centaines de PME et PMI, mais aussi d'une autorité de sûreté nucléaire compétente et indépendante et de son appui technique, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN).

La France dispose désormais en matière de nucléaire d'un savoir-faire technologique et opérationnel de premier rang, sûr et efficace, couvrant l'ensemble des métiers. Cette filière d'excellence est en effet l'une des rares filières nucléaires au monde à assurer une couverture complète de la chaîne allant de la recherche jusqu'à la production d'électricité en passant par la conception, la construction et la déconstruction de réacteurs, ainsi que par la maîtrise du cycle du combustible nucléaire. Aujourd'hui, en France, 240 000 hommes et femmes travaillent pour le nucléaire, induisant eux-mêmes plus de 400 000 emplois sur l'ensemble du territoire (et bien plus encore en raison du faible prix de l'électricité dont bénéficie notre économie). Par ses seuls emplois directs,

*Electricité de France (EDF).

le nucléaire constitue le troisième secteur industriel français, après ceux de l'automobile et de l'aéronautique. Reconnu pour son professionnalisme et son expérience, le nucléaire français a vocation à jouer un rôle de premier plan dans un secteur qui se mondialise.

LE MODÈLE NUCLÉAIRE FRANÇAIS : UNE ORGANISATION INDUSTRIELLE ABOUTIE ET RECONNUE...

Disposer d'une organisation industrielle, cohérente, dans laquelle les rôles sont clairement définis et complémentaires, est primordial pour la réussite d'une filière. C'est d'une organisation présentant ces caractéristiques dont la France s'est dotée dans les années 1970. Sur le plan institutionnel, les pouvoirs publics ont la responsabilité de définir la politique énergétique et de s'assurer du cadre industriel et économique qui en permet la mise en œuvre. Une autorité de sûreté nucléaire indépendante et forte définit les objectifs de sûreté et en contrôle l'application. L'exploitant a la responsabilité de concevoir et de mettre en œuvre des solutions permettant d'atteindre ces objectifs. Il lui appartient de confirmer ce qui est industriellement possible et contribue, en retour, à éclairer la définition des objectifs dans le cadre économique donné en vue de garantir la meilleure sûreté, dans la durée.

Sur le plan de l'organisation industrielle, la France a confié, d'une part, au CEA la R&D nucléaire et à l'IRSN, qui en est l'émanation, le rôle d'appui technique de l'Autorité de sûreté nucléaire, l'ASN, et, d'autre part, à EDF le rôle de concepteur, de constructeur et d'exploitant des centrales nucléaires sur la base d'une technologie de réacteurs à eau pressurisée. EDF rédige les spécifications, qualifie les fournisseurs et leurs équipements, elle pilote la construction des centrales, puis les exploite.

EDF s'appuie sur des fournisseurs, qui sont des groupes français d'envergure internationale, parmi lesquels, bien évidemment, on trouve Framatome, le concepteur et le fournisseur-ensemblier de la partie centrale et complexe des centrales nucléaires qu'est leur chaudière, elle-même héritée d'une licence initiale de la société Westinghouse. Cogema s'était vu confier le cycle du combustible, depuis l'approvisionnement en uranium jusqu'au retraitement du combustible usé en passant par la fabrication des assemblages combustibles. Framatome et Cogema ont fusionné il y a quelques années, formant Areva, qui couvre désormais les deux périmètres précités.

Citons aussi Alstom, notamment pour les groupes turbo-alternateurs, ainsi que Bouygues, Vinci et Eiffage, pour le génie civil (cette liste est loin d'être exhaustive).

Enfin, l'Andra (Agence nationale de gestion des déchets radioactifs) garantit que le stockage final des déchets

produits par l'activité nucléaire est réalisé dans les meilleures conditions économiques, environnementales et de sûreté possibles.

La filière nucléaire française, c'est aussi plusieurs centaines de PME ayant construit et exporté des équipements de centrales nucléaires tout en développant des capacités permettant de répondre aux besoins des centrales en exploitation et de tous les acteurs de la filière. Plus précisément, ce réseau industriel est constitué d'une vingtaine d'entreprises de taille intermédiaire, de près de deux cents PME/PMI spécialisées dans le nucléaire et d'environ quatre cents PME/PMI impliquées pour une partie de leur activité dans la filière.

De manière générale, EDF a toujours noué avec ces entreprises des partenariats industriels fidèles et solitaires, mais par principe, non exclusifs, afin de stimuler la performance et d'éviter les faiblesses de la dépendance technologique.

... QUI S'ÉPANOUIT DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE COHÉRENTE ET STABLE

Seconde caractéristique essentielle, la France a poursuivi une politique énergétique cohérente et stable depuis quarante ans, qui a permis à chaque acteur de jouer pleinement son rôle, d'investir et de se développer. EDF a ainsi pu mener un programme de construction nucléaire bénéficiant d'un effet de série particulièrement bénéfique.

La France dispose ainsi aujourd'hui d'un parc homogène de cinquante-huit réacteurs (cinquante-neuf, bien-tôt) répondant aux plus hautes exigences de sûreté et construit à un coût se situant bien en-deçà de celui des parcs nucléaires américain, allemand ou japonais. Indice – pour ne pas dire preuve – de sûreté de ce parc : celui-ci, au cours de ses 1 500 années-réacteurs d'exploitation, n'a connu aucun incident de niveau supérieur à 2 sur l'échelle INES (*International Nuclear Event Scale*) [Ndlr : échelle internationale utilisée pour classer les événements nucléaires et radiologiques en fonction de leur gravité]. C'est un parc qui présente un taux de disponibilité durablement supérieur à 90 % pendant les pics hivernaux de consommation d'électricité.

UNE ORGANISATION APPORTANT UNE GARANTIE DE MAÎTRISE INDUSTRIELLE

Cette organisation industrielle - cette claire répartition des rôles - est la principale garantie d'une maîtrise industrielle. Elle réunit les conditions permettant la mise en œuvre de la boucle de retour d'expérience entre l'exploitation, la conception et la construction

des installations nucléaires, d'une part, et l'interaction avec le tissu de fournisseurs, d'autre part, laquelle est garante de faisabilité industrielle et de performance. Placé au cœur de ce retour d'expérience, l'exploitant pilote cette démarche qui aboutit à une amélioration continue et à la révision périodique des référentiels de sûreté et permet ainsi à l'ensemble du parc de réacteurs de progresser de façon homogène.

LA FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANÇAISE DISPOSE DE TOUS LES ATOUTS POUR MAÎTRISER LA SÛRETÉ, DONT L'EXPLOITANT EST LE PREMIER RESPONSABLE

Cette organisation industrielle est donc garante de la sûreté. Elle a fait la démonstration de sa pertinence et de sa solidité à l'occasion de la prise en compte de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima : dès les premiers jours de cet accident, EDF a immédiatement pris l'initiative de s'investir dans une démarche de retour d'expérience. Elle a ainsi engagé des revues de sûreté de tous ses réacteurs nucléaires sous le contrôle de l'ASN, à la demande du gouvernement et en cohérence avec le cadre européen. Cette démarche est sans doute unique au monde, de par son ampleur et son caractère systématique.

Une telle analyse rapide et approfondie de la sûreté des centrales nucléaires n'est possible que grâce à un certain niveau de maîtrise industrielle. Cette maîtrise repose sur un modèle dans lequel EDF, le propriétaire-exploitant, est son propre architecte-ensemblier (AE) : son ingénierie (environ cinq mille personnes en appui à quelque vingt mille personnes employées par les exploitants de centrales) est en capacité de mettre en œuvre cette boucle d'amélioration continue, c'est-à-dire :

- la connaissance du tissu industriel, l'identification et la qualification des fournisseurs potentiels,
- la spécification des équipements et leur qualification à partir du retour d'expérience et des besoins de l'exploitation,
- le contrôle de l'organisation-qualité et la surveillance des fabrications chez les fournisseurs,
- enfin, la boucle de retour vers les fournisseurs permettant d'améliorer avec eux les processus et les équipements.

EDF est au centre de la boucle d'amélioration continue de son outil de production. Dès lors, elle peut, d'une part, assumer sa responsabilité totale envers l'Autorité de sûreté nucléaire à chacune des étapes de la vie de la centrale et, d'autre part, avoir une connaissance et une maîtrise précise de l'installation qui lui permet d'exploiter celle-ci pendant plusieurs dizaines d'années tout en la maintenant au niveau des dernières exigences de sûreté et de performance. Cette politique a permis la

mise au point d'un corpus de normes et de spécifications d'un rayonnement équivalent à celui initié par les Américains au début de leur propre programme nucléaire et auquel se réfèrent les exploitants japonais et coréens.

Grâce à cette maîtrise, EDF procède à des révisions périodiques de sûreté de ses réacteurs nucléaires, avec (notamment à chaque visite décennale) une intégration d'améliorations intéressant les équipements et les organisations, en fonction des évolutions de l'environnement et des connaissances scientifiques. Avec l'expérience, le niveau de sûreté du parc augmente donc, progressivement et de façon homogène. Le risque de fusion du cœur sur le parc français, pourtant déjà très faible, a été réduit d'un facteur 10. Cette efficacité a été d'autant plus forte que le développement du parc français s'est fait par paliers successifs standardisés. Ainsi, les trente-quatre réacteurs du palier 900 mégawatts, qui sont les plus anciens, connaissent actuellement l'intégration de modifications correspondant à leur troisième visite décennale. Les premiers réacteurs français, ceux de Tricastin, du Bugey et de Fessenheim, ont déjà intégré les améliorations de sûreté correspondantes, notamment en matière de renforcement des matériaux et d'optimisation des procédures d'exploitation.

D'ailleurs, la France n'est pas isolée dans l'application de ce modèle dans lequel l'exploitant porte les compétences qui lui permettent de maîtriser l'outil industriel dont il assume la sûreté. Les pays où l'industrie nucléaire est la plus dynamique, à commencer par la Russie et la Chine, ont adopté ce même modèle d'exploitant architecte-ensemblier de ses installations. Et c'est aussi le cas aujourd'hui au Royaume-Uni, où EDF a la capacité d'assumer la responsabilité d'exploitant nucléaire. Les Etats-Unis ont, quant à eux, créé, dans les années 1990, l'*Institute of Nuclear Power Generation* (INPO) pour compenser la parcellisation de l'exploitation entre un grand nombre de petites compagnies électriques. Cet Institut est responsable de l'évaluation, de la formation et du partage du retour d'expérience pour tous les opérateurs nucléaires américains.

Enfin, le Japon, tirant les enseignements non seulement de l'accident de Fukushima, mais aussi de plusieurs années de réflexion sur la responsabilité des exploitants, travaille à la création d'une organisation similaire à celle de l'INPO afin de fédérer les retours d'expérience de ses dix électriciens nationaux.

QUEL PROJET POUR LE PARC NUCLÉAIRE FRANÇAIS, CET ATOUT INCOMPARABLE POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE ?

Les évaluations de sûreté menées sur les centrales nucléaires françaises en 2011 sont dites complémentaires, car elles complètent le dispositif habituel de vérification périodique de conformité au référentiel de

sûreté et elles vont alimenter la réévaluation (au minimum) décennale de ce référentiel. À ce titre, il est important de les situer dans le projet industriel que mène EDF pour le parc nucléaire français et qui consiste à valoriser l'existant pour préparer le futur.

Valoriser le parc nucléaire existant...

Avoir la possibilité d'utiliser le parc nucléaire existant, c'est bénéficier d'un actif industriel que la France a mis quarante ans à construire et à améliorer progressivement, qui procure, avec le meilleur niveau de sûreté, une électricité peu chère (d'un coût de l'ordre de 5 c€/kWh, soit la moitié de ce que coûterait tout nouveau moyen de production), qui permet à la France d'être dans le peloton de tête des pays peu émetteurs de CO₂ et la met à l'abri des aléas politiques et économiques internationaux. Fermer de manière anticipée certaines centrales nucléaires reviendrait à passer par pertes et profits des actifs existants, à détruire les emplois correspondants, à renchérir et à délocaliser notre production d'électricité au profit d'importations de gaz et de charbon émetteurs de CO₂. Ce serait la perte d'un des avantages comparatifs de l'industrie française.

Ce souci de l'intérêt français porte d'abord sur une bonne gestion, dans la durée, de son patrimoine industriel.

EDF investit ainsi actuellement environ 12 milliards d'euros chaque année dans l'entretien et la modernisation de son parc nucléaire en exploitation en France. Convaincue de l'intérêt, tant pour le bon usage des ressources financières que pour la sûreté, d'investir dans la durée de fonctionnement du parc nucléaire existant, EDF avait ainsi, bien avant l'accident de Fukushima, déjà lancé un programme majeur de rénovation. Le parc en exploitation a vingt-cinq ans de moyenne d'âge, ce qui est peu pour un outil industriel. En même temps, cela signifie que les premières centrales atteignent leur troisième visite décennale et que les autres l'atteindront dans les toutes prochaines années. Or trente ans, c'est le moment de rénover, de remplacer des composants (générateurs de vapeur, alternateurs, transformateurs,...) et de moderniser certains équipements, pour ouvrir une nouvelle période d'exploitation d'une trentaine d'années.

D'ailleurs, le réacteur ancien présente par rapport à un réacteur de facture plus récente un avantage essentiel, en matière de sûreté : son caractère éprouvé, la démonstration par l'expérience de sa fiabilité, ses années de mise au point et d'améliorations incrémentales et sa maîtrise par les équipes exploitantes. À condition de l'entretenir et de l'améliorer selon une démarche industrielle, le parc existant présente ainsi un avantage incontestable non seulement en matière

d'utilisation des ressources économiques, mais aussi en matière de sûreté nucléaire.

La rénovation du parc français a déjà commencé, avec les troisièmes visites décennales du palier 900 MW. Ces investissements vont croissant, ils connaîtront un pic vers 2020. Il s'agit là d'un programme d'une ampleur industrielle comparable au programme de construction initiale des centrales nucléaires françaises. EDF s'attache à donner un maximum de visibilité à ses partenaires fournisseurs afin de leur permettre de proposer des solutions technologiques et organisationnelles et de préparer la capacité industrielle nécessaire pour relever ce défi à la fois technique, organisationnel et humain.

...pour construire d'ores et déjà le parc futur

Ces investissements sont l'occasion de renouveler des dizaines de milliers d'emplois dans l'industrie : le nucléaire s'est construit avec le programme des années 1970-1980, c'est-à-dire avec des générations d'hommes et de femmes dont beaucoup partent aujourd'hui à la retraite. C'est donc l'opportunité d'offrir aux jeunes générations des emplois industriels dans la métallurgie, la mécanique et l'électronique, dans des territoires parfois désindustrialisés. Ces dernières années, Areva a embauché près de dix mille jeunes et EDF recrute actuellement de l'ordre de deux mille jeunes chaque année pour conduire et maintenir ses réacteurs.

Surtout, cela permet à la France, dans l'Europe de demain, d'effectuer sereinement ses choix énergétiques sur la base d'équipements éprouvés et d'industries adaptées : développer la nouvelle génération de réacteurs nucléaires (« Gen3 » : le modèle EPR et de nouveaux modèles) et entretenir une culture industrielle indispensable à l'émergence éventuelle de nouvelles technologies photovoltaïques, de nouvelles techniques de stockage de l'électricité, ou de capture et de stockage du CO₂.

LES PROJETS NUCLÉAIRES INTERNATIONAUX : UNE OPPORTUNITÉ POUR ENTREtenir ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE NUCLÉAIRE FRANÇAISE

Pour éviter que la France ne perde progressivement, mais irrémédiablement, son savoir-faire et les capacités industrielles associées indispensables pour mettre en œuvre la boucle d'amélioration d'un outil industriel tel que son parc nucléaire, il convient de continuer à les développer en les faisant intervenir là où l'industrie est la plus active. C'est même une condi-

tion nécessaire à un renouvellement du parc nucléaire français, le moment venu.

Globalement, il est de la responsabilité de l'exploitant de s'assurer de l'existence et de la qualité de la capacité industrielle et de la capacité collective de recherche et d'innovation indispensables pour mettre en œuvre cette boucle d'améliorations.

Dans une activité comme la production nucléaire, il est évident qu'une telle capacité a une dimension locale. C'est une opportunité d'activité économique, et donc d'emplois, pour les industriels en France. Mais avec le ralentissement des constructions de centrales en France, l'activité se concentre sur l'exploitation et la maintenance du parc en fonctionnement, qui constitue un socle trop limité pour l'entretien des compétences tant chez EDF que chez ses fournisseurs (comme l'illustrent les efforts développés sur le chantier de Flamanville 3, tête de série de l'EPR).

Une telle capacité industrielle doit donc passer par sa mise en œuvre là où, dans le monde, l'industrie nucléaire est la plus active et la plus dynamique. L'export est une opportunité d'activité économique et d'emplois en France, il est surtout une condition de son maintien parmi les meilleurs, et probablement de sa survie, en tant que pays innovant en matière de nucléaire civil.

À ce propos, il convient d'éliminer l'idée selon laquelle le monde aborderait une période de sortie du nucléaire. La renaissance du nucléaire dont les médias se faisaient l'écho il y a encore un an n'avait pas plus de réalité que le soi-disant retournement dont il est question depuis un an.

Ainsi, l'Allemagne a simplement profité de l'accident de Fukushima pour relancer une politique de renoncement à l'énergie nucléaire qu'elle avait adoptée il y a déjà plusieurs années et dont elle a seulement accéléré la mise en œuvre par une décision prise dans l'émotion des premiers jours suivant cet accident. L'Italie a elle aussi renoncé à un programme nucléaire qui avait des difficultés à voir le jour et ce, bien avant l'accident de Fukushima.

D'autres pays européens (comme la Belgique ou la Suisse), qui n'avaient pas de perspectives particulières de développement de nouvelles installations nucléaires, ont confirmé leur renoncement à l'énergie du nucléaire à une échéance assez lointaine.

Aux États-Unis, les perspectives d'un programme de construction de centrales nucléaires sont assez limitées, mais cela n'a rien à voir avec l'accident de Fukushima, dont les Américains tirent d'ailleurs des enseignements particulièrement pragmatiques et limités. Ces perspectives sont avant tout liées à l'abondance de gaz non conventionnels à bon marché et au ralentissement économique.

Quant au Japon, enfin, il est beaucoup trop tôt pour pronostiquer ce qu'y sera la politique énergétique.

Mais il s'agit là finalement d'exceptions, face à nombre de pays qui ont annoncé (ou confirmé) leur

programme nucléaire au cours des derniers mois ; parmi eux, la Russie, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, ou encore plusieurs pays d'Europe, comme la Pologne, la Finlande et la République Tchèque. La Grande Bretagne, où le groupe EDF assure un rôle de premier plan, avec sa filiale *EDF Energy*, a continué en 2011 de mettre en place sa politique énergétique visant à favoriser l'engagement de la construction de nouvelles centrales nucléaires.

Cette continuité n'est pas surprenante, car les enjeux fondamentaux demeurent inchangés : un besoin croissant en électricité lié au rattrapage économique de pays très peuplés qui dépassera, et de loin, les meilleurs résultats en matière d'efficacité énergétique, l'accès à l'électricité de plus d'un milliard de personnes, la lutte contre le changement climatique, la raréfaction des ressources fossiles seules à même, avec le nucléaire, d'assurer la production massive et continue d'électricité et la nécessité d'une énergie abondante bon marché dans des pays développés en difficulté économique (et donc sociale).

LES ENJEUX D'UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LES PROGRAMMES NUCLÉAIRES CHINOIS

S'il est vrai que l'industrie nucléaire se développera dans les pays où les programmes sont les plus dynamiques, cela sera tout particulièrement le cas en Chine, qui a engagé la construction du plus grand parc du monde : quinze réacteurs nucléaires en exploitation et trente en construction, en ligne avec un objectif de 70 à 100 gigawatts installés en 2020, et au moins la mise en service de dix nouveaux réacteurs par an au cours des années suivantes.

Une présence active de la filière nucléaire française en Chine répond donc à un double enjeu. C'est, tout d'abord, la volonté d'EDF d'assurer la pérennité de son ingénierie permettant le maintien en condition et le renouvellement à terme du parc nucléaire français. C'est aussi, dans un même souci de pérennité et de développement, l'assurance pour elle d'être accompagnée par le tissu industriel nucléaire français.

Pour accéder à ce marché, la France dispose d'un atout de premier rang : son histoire de trente ans de coopération autour du partenariat qu'EDF a nourri avec l'électricien nucléaire CGNPC en l'aidant à construire les centrales de Daya Bay sur la base du modèle de réacteur 900 MW français, puis celle de Ling Ao, tête de série du CPR 1000 (une évolution de Daya Bay intégrant les dernières améliorations dont bénéficie l'ensemble du parc français) et en devenant aujourd'hui le premier investisseur étranger dans des centrales nucléaires en Chine (avec la construction de deux EPR à Taishan) (1). Ce faisant, EDF propage

(1) TNPJVC : coentreprise EDF (30 %) - CGNPC (70 %).

l'usage des normes françaises, facilitant ainsi l'accès pour ses fournisseurs français au marché chinois.

Depuis quinze ans, l'association PFCE (2) regroupe plus de soixante-dix PME fournisseurs qualifiés d'EDF impliquées dans le nucléaire chinois, dans son sillage et dans celui de grands fournisseurs, tels qu'Areva et Alstom. Ces PME participent aujourd'hui à la construction d'une vingtaine de réacteurs CPR 1000, ainsi qu'à celle des deux EPR de Taishan. Le chiffre d'affaires dégagé par les seules PME est de près de 100 millions d'euros pour chaque CPR 1000 construit par les Chinois dans leur pays, et 350 millions d'euros sont déjà acquis sur les EPR de Taishan. Ces PME embauchent des personnels pour 80 % d'entre elles : elles ont créé vingt-cinq emplois en moyenne par entreprise, induisant de deux à trois emplois chez leurs sous-traitants.

En restant liée avec notre filière technologique, la Chine induirait ainsi à terme de dix mille à vingt-cinq mille emplois français et un milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel, pour les seules PME. Au-delà de la Chine, cette stratégie a pour vocation d'ouvrir des opportunités dans le monde. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'a été créé le Partenariat France-Monde Electricité (PFME).

Au-delà, EDF est régulièrement sollicitée dans l'optique d'accompagner le développement de programmes nucléaires de pays, que ceux-ci soient ou non de nouveaux entrants. Si l'accident de Fukushima a changé quelque chose à ce sujet, il a certainement renforcé la prise de conscience de la responsabilité de l'exploitant, et donc de l'utilité de s'appuyer sur l'expérience d'un opérateur comme EDF et sur sa capacité à coordonner les contributions des acteurs industriels, grands et petits, pour assurer la maîtrise industrielle requise.

La filière nucléaire française est aujourd'hui en ordre de bataille pour relever les défis à venir. Ces défis

constituent une formidable opportunité pour l'activité, l'entretien et le développement de notre filière nucléaire.

Le Comité Stratégique de Filière, dont les travaux ont débuté en juillet 2011, a été constitué pour contribuer à la compétitivité industrielle de la France par la consolidation et l'épanouissement de la filière industrielle nucléaire française prise dans sa globalité. C'est un espace pour se donner de la visibilité et construire ensemble les conditions de notre performance.

Son premier rapport a été remis à la Conférence Nationale de l'Industrie : il formalise les enjeux de la filière nucléaire française et pose ses premiers constats et orientations, fruits d'un effort collectif et d'une réelle coopération qui s'est instaurée au sein de ses cinq groupes de travail.

Le Comité Stratégique de Filière nucléaire a ainsi lancé une étude auprès des entreprises exerçant des activités dans la filière afin de pouvoir définir des pistes pour la consolidation et le développement de ses performances. Le CSFN réfléchit à des synergies entre acteurs de la filière, mais aussi à une structuration du panel des formations liées aux différents corps de métiers nécessaires. La cohésion entre les PME et les grands groupes du secteur s'est renforcée ; elle se matérialise d'ores et déjà par de nombreuses recommandations concrètes destinées à renforcer l'attractivité de l'offre française. On peut citer parmi celles-ci la création d'une structure commune de promotion, qui sera testée en 2012 sur deux salons internationaux, en Inde et à Manchester (au Royaume-Uni). En ce qui concerne la réflexion sur la R&D, le groupe de travail *ad hoc* a pu constituer une vision partagée des grands enjeux de la R&D déclinés en objectifs concrets et incluant les contributions et apports des PME et des entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Ce premier rapport est la preuve concrète du nouvel élan donné à l'industrie nucléaire française. Il appartient à tous ses acteurs d'entrer pleinement dans le temps de l'action et de la réalisation opérationnelle de nos ambitions.

(2) Partenariat France Chine Electricité.
www.pfce-online.com